

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00409 Numéro SIREN : 349 984 229 Nom ou dénomination : HOLDING ROBESPIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt 9052

HOLDING ROBESPIERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 080 euros
Siège social : 19 rue d'Acq
62144 HAUTE AVESNES
349 984 229 RCS ARRAS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le 28 juin,
A 16 heures 40,

Les associés de la société HOLDING ROBESPIERRE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Sont présents :

Madame Andrée BONNAY, titulaire de 526 actions en usufruit,

Madame Nathalie BONNAY,
- titulaire de 10 actions en pleine propriété
- titulaire de 348 actions en nue-propriété,

Monsieur Jean-Philippe BONNAY, titulaire de 178 actions en nue-propriété,

Mesdames Andrée et Nathalie BONNAY et Monsieur Jean-Philippe BONNAY, titulaire de 4 actions en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 540 actions sur les 540 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame Andrée BONNAY.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE-----

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Rémunération du Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE-----

SIXIEME RÉSOLUTION

Par suite du décès de Monsieur Jean-Pierre BONNAY, Président, survenu le 22 mai 2021, l'Assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Mr Jean-Philippe BONNAY, né à Arras le 19 août 1972, demeurant à CROIX (59170), 23 avenue du Général Leclerc,

Et Madame Nathalie BONNAY, née à Arras le 13 août 1966, demeurant à LA MADELEINE, 6 avenue Albert 1^{er}, en qualité de Directeur général à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

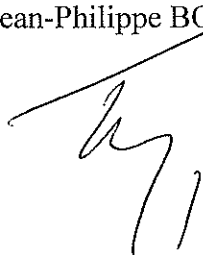
SEPTIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE-----

Pour extrait certifié conforme par le Président
Monsieur Jean-Philippe BONNAY



HOLDING ROBESPIERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 080 euros
Siège social : 19 rue d'Acq
62144 HAUTE AVESNES
349 984 229 RCS ARRAS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Andrée BONNAY
Mademoiselle Nathalie BONNAY
Monsieur Jean-Philippe BONNAY

Détenant ensemble 540 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée HOLDING ROBESPIERRE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société HOLDING ROBESPIERRE et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts,

Après avoir préalablement entendu l'exposé de Monsieur Jean-Philippe BONNAY, Président de la société HOLDING ROBESPIERRE, à savoir :

Aux termes de l'assemblée générale en date du 28 juin 2021, Monsieur Jean-Philippe BONNAY a été nommé Président de notre Société à compter de cette date pour une durée illimitée.

En conséquence de cette nomination, il y a lieu de constater la fin des fonctions de Monsieur Jean-Philippe BONNAY en qualité de directeur général de notre Société, et de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Fin des fonctions de Directeur Général de Monsieur Jean-Philippe BONNAY,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir entendu l'exposé préalable du Président, prend acte de la fin des fonctions de Monsieur Jean-Philippe BONNAY en qualité de directeur général de la Société, à compter de ce jour.

NB

AB

3

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à HAUTE AVESNES (62)

Le 28 juin 2021

Andrée BONNAY



Nathalie BONNAY



Jean-Philippe BONNAY

